



1<sup>er</sup> MARS 2009

## C'est dans ma boîte - Martial You

Créé le 01/03/09 à 8h11

Aborder des questions personnelles en entretien

"**C**'est dans ma boîte" s'intéresse aujourd'hui aux questions qui fâchent : ces questions personnelles que posent parfois les recruteurs. La loi est pourtant claire à ce sujet. Elle interdit le recruteur de poser des questions sur votre vie privée. Sans pousser jusqu'au CV anonyme, il est possible de ne mettre que le minimum sur votre entretien d'embauche, l'idée étant de contourner les questions personnelles pour se focaliser l'attention du recruteur sur vos compétences. Selon Philippe Tramont, de la société de conseil en entreprise Pilotis, la "soumission stratégique", c'est-à-dire le fait d'établir dès le début des règles du jeu à respecter par l'employeur et le candidat permet de se prémunir contre des conséquences liées à une relation trop intime avec son manager. Selon lui, ces règles s'établissent dès le début de l'entretien. Il conseille de parler de son activité ou de soi et d'éviter de tomber dans le piège des comparaisons, du dénigrement ou des rumeurs.

<http://www.europe1.fr/Radio/chroniques/chroniques-de-l-info/C-est-dans-ma-boite-Martial-You21>